

# Lignes d'eau

LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR GARONNE

# 06  
juin 2010

EN  
BREF



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 12 ÉTATS DANS LE COLLIMATEUR

Les douze États membres qui n'ont pas transmis leurs plans relatifs à la gestion des districts hydrographiques, en violation de la directive cadre sur l'eau, ont reçu un premier avertissement de la Commission européenne début juin.

Il s'agit de : la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovénie. Ils disposent d'un délai de deux mois pour lui répondre. Les plans relatifs à la gestion des districts hydrographiques devaient être adoptés au 22 décembre 2009 au plus tard.

Ces douze plans représentent un quart du territoire européen.